

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

Compte-rendu

Ce compte-rendu a pour objectif de reprendre les principaux échanges et de transmettre les essentielles informations communiquées lors de cette réunion.

Ordre du jour :

Accueil par Madame **Leïla LARIK**, Adjointe au Maire de Villeneuve- la- Garenne et Responsable du Réseau Égalité Femmes – Hommes, Madame **Nassera HAMZA**, Adjointe au Maire de Suresnes.

I. Intervention de Madame Gunilla WESTERBERG - DUPUY , Ancienne Adjointe au Maire de Suresnes et Membre d'Honneur du Réseau Égalité Femmes – Hommes 92.

*Présentation de son parcours en qualité d'Élue déléguée à la solidarité, à l'égalité des chances, aux droits des femmes, au Jumelage au sein de la ville de Suresnes.
Échanges.*

II. Intervention de Monsieur Grichka REDJALA, Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

*Présentation des actions de l'État en faveur des droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du département des Hauts-de-Seine.
Échanges.*

Conclusion.



Monsieur **Vincent MARCHAND**, Directeur général de l'AMD 92 souhaite remercier tout d'abord, Madame **Nassera HAMZA**, Adjointe au Maire, pour son accueil au sein de la commune de Suresnes et pour avoir permis d'être le lien entre le Réseau Égalité Femmes – Hommes 92, et Madame **Gunilla WESTERBERG – DUPUY**, présente. Cette réunion est marquée par quelques symboles pour le réseau Égalité Femmes – Hommes 92 :

- La présence de Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY** précédemment Maire-Adjointe déléguée à l'égalité des chances aux droits des femmes (*entre autres*) et surtout très engagée au sein de notre Association des Maires des Hauts-de-Seine puisque Responsable du réseau égalité Femmes -Hommes de 2014 à 2020, 2014 étant la date de création de ce réseau.

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

Monsieur **Vincent MARCHAND** remercie également **Madame WESTERBERG-DUPUY** d'avoir accepté cette invitation, preuve de son infaillible engagement.

- Le lieu, puisque ce sont dans ces salons d'honneur qu'a été organisée le 1^{er} juillet 2019, la cérémonie de Signature du Premier Contrat de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles au sein des Hauts-de-Seine, en présence de :
 - Monsieur **Pierre SOUBELET**, Préfet du département,
 - Monsieur **Christian DUPUY**, Maire de Suresnes et Président de l'Association des Maires du Département
 - Madame **Catherine DENIS**, Procureure de la République,
 - Madame **Dominique FIS**, Directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale,
 - Madame **Monique REVELLI**, Déléguée départementale des Hauts-de-Seine de l'ARS,
 - Les commissaires de la Police nationale,
 - Ainsi que les représentants d'associations œuvrant pour cette cause.

Monsieur **Vincent MARCHAND** rappelle que Monsieur **Jacques KOSSOWSKI**, Président de l'AMD 92, salue la forte implication de Madame **Leïla LARIK**. Il tient à assurer les Élu.e.s présents du soutien de l'équipe de l'AMD 92, pour mener à bien leurs projets, au sein de ce réseau.

L'AMD 92 a énormément travaillé avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, lors du précédent mandat. Monsieur **Vincent MARCHAND** souligne l'importance de poursuivre cette collaboration avec Monsieur **Grichka REDJALA**, Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Accueil par Madame Leïla LARIK, Adjointe au Maire de Villeneuve - la- Garenne et Responsable du Réseau Égalité Femmes – Hommes 92, et par Madame Nassera HAMZA, Adjointe au Maire de Suresnes.

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

Madame **Leïla LARIK** remercie Monsieur **Vincent MARCHAND**, pour son intervention et pour le soutien apporté par l'équipe de l'AMD 92, dans le cadre de l'organisation des réunions. Elle indique que l'Association est un précieux support de communication au sein du Réseau des Élu.e.s.

Elle adresse ses vifs remerciements à Madame **Nassera HAMZA**, pour l'accueil réservé au Réseau Égalité Femmes – Hommes au sein de la commune de Suresnes et pour avoir proposé de recevoir à cette occasion, Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY**, Ancienne Maire-Adjointe et Responsable de ce réseau lors du précédent mandat.

Elle rappelle qu'œuvrer pour l'égalité femmes – hommes est un combat de tous les jours. Il est donc important de pouvoir échanger sur les expériences de chacun et de chacune, et de mutualiser les efforts au sein du Réseau.

Madame **Nassera HAMZA** est très honorée de recevoir le Réseau à Suresnes, ville pionnière de l'Égalité Femmes – Hommes, en présence de Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY**. Elle salue son travail et les nombreuses avancées qui en découlent encore aujourd'hui.

Intervention de Monsieur Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Monsieur **Guillaume BOUDY**, Maire de Suresnes, tient à vivement remercier Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY** d'avoir longuement travaillé pour l'égalité entre les femmes et les hommes, au sein de la commune de Suresnes. De nombreux changements ont été possibles grâce à cette volonté et à celle de Monsieur **Christian DUPUY**, Ancien Maire de la commune. Il souligne le travail des parlementaires qui a permis des évolutions nécessaires et importantes dans ce domaine.

Il remercie également les Élu.e.s de ce Réseau (et des autres réseaux) pour leur investissement. Au sein de l'AMD 92, ces réunions permettent de partager les points de vue de toutes et tous, d'échanger sur les difficultés et de trouver des solutions ensemble.

I. Intervention de Madame Gunilla WESTERBERG-DUPUY.

Présentation de son parcours en qualité d'Élue déléguée à la solidarité, à l'égalité des chances aux droits des femmes, au Jumelage au sein de la ville de Suresnes.
Échanges.

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY** fait part de son enthousiasme de rencontrer les Élu.e.s du Réseau Égalité Femmes – Hommes.

Elle évoque ses origines suédoises et la situation dans les années 80, en Suède où par exemple, le père avait autant de congé parental que la mère : 6 mois. Malgré ce mouvement précurseur, elle considérait que de nombreux déséquilibres subsistaient.

Mais lors de son arrivée en France, elle a eu le sentiment de faire un bon de quarante ans, en arrière. Elle a toujours été convaincue qu'assurer l'égalité entre les personnes, les rendrait plus heureuses et surtout rendrait le monde plus harmonieux. En effet, si les femmes, les mères se sentaient soutenues, cela faciliterait les liens entre toutes et tous.

En 2011, lorsque que la commune de Suresnes a commencé à œuvrer pour l'égalité des femmes et des hommes, il était avant tout nécessaire de démontrer l'intérêt de travailler cette question de manière très factuelle. Cette étape a permis une prise de conscience et la mise en œuvre de nombreuses actions afin de promouvoir l'Égalité Femmes – Hommes.

Elle indique que pour que la situation évolue au sein d'une commune, il faut structurer le travail.

- S'appuyer sur l'existant (au sein de la commune de Suresnes, c'était sur la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale),
- Mener un audit au sein des services de la commune,
- Mettre en place des groupes de travail,
- Élaborer un plan d'actions.

Ces différentes démarches nécessitent du temps, de l'engagement, de la volonté et pas nécessairement des finances.

La commune de Suresnes a ainsi apporté d'importantes évolutions au sein de la Mairie. Le dernier rapport de la ville de Suresnes dans le cadre de l'Égalité Femmes – Hommes, présente les actions menées par l'ensemble des services de la ville selon de nombreuses thématiques : Éducation, Jeunesse, Citoyenneté...

Mais cela révèle également qu'il faut persévérer car si on ne maintient pas l'effort, on prend le risque de régresser.

Madame **Jeanne DEFRANOUX**, Maire-Adjointe de Boulogne-Billancourt indique qu'elle a rencontré tous les Maires-Adjoint.e.s de la commune, puis les chefs de service afin de réfléchir à des actions significatives à mettre en place.

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

Madame **Fatiha ALAUDAT**, Maire-Adjointe de Malakoff rappelle que la commune était précurseur, en élisant en 1925, la 1^{ère} femme au sein de son Conseil municipal. La municipalité a une forte volonté de voir les choses bouger, mais l'important travail mené ne donne pas toujours les résultats escomptés.

Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY** rappelle que le temps qu'il faut pour convaincre est considérable et que la mise en œuvre de cette politique est vraiment un sujet qui concerne toutes et tous.

Il faut innover, s'adapter et construire. Cette délégation est effectivement transversale. Il est essentiel de partager et d'échanger à l'intérieur et à l'extérieur du Réseau.

Madame **Leïla LARIK** remercie Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY**, pour son intervention et l'énergie qu'elle porte au Réseau. Elle souhaite vivement que ces échanges se poursuivent lors de prochaines réunions. Son expérience est un atout précieux pour les Élu.e.s.

II. Intervention de Monsieur Grichka REDJALA, Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Présentation des actions de l'État en faveur des droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du département des Hauts-de-Seine.

Échanges.

Monsieur **Grichka REDJALA** remercie les Élu.e.s de l'accueillir à l'occasion de cette réunion. Il rappelle qu'il a pris ses fonctions, au 1^{er} février 2021. Depuis, son arrivée, il rencontre au fur et à mesure les nombreux interlocuteurs au sein du département : institutions publiques, communes (Élu.e.s, Chef.fe.s de services), associations...

La Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité est chargée sous l'autorité du Préfet de l'application des mesures gouvernementales prises en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, et définies au niveau national par le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Elle est l'échelon départemental du Service des Droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes (DGCS).

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

Le travail est mené en coordination avec la direction régionale aux droits des femmes d'Ile-de-France.

Elle comporte 3 principaux axes :

- Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, économique, sociale et politique
- Promouvoir les droits des femmes, prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes
- Mettre en œuvre l'approche globale et intégrée de l'égalité femmes-hommes

Pour mener à bien les réformes prioritaires, quatre indicateurs ont été déterminés au niveau national :

- Nombre de féminicides par an
- Nombre de places d'hébergement créées
- Nombre de signalements à la plateforme des violences sexistes et sexuelles
- Nombre d'ordonnances de protection délivrées dans le cadre des violences au sein du couple

Dans les Hauts-de-Seine, l'un des objectifs, à travers le déploiement d'un indicateur local, est de former davantage de policiers nationaux à la prise en charge de femmes victimes de violences. Un projet est en cours afin de permettre également aux policiers municipaux de bénéficier de cette formation.

Il est aussi essentiel de développer les liens entre la Police nationale et municipale et les associations dédiées.

Différentes instances ou outils sont mis à disposition, pour mener à bien les différentes actions.

- ✓ **Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV92) – formation violences conjugales.**

Il a comme double objectif : la déclinaison à l'échelon territorial de la politique nationale d'aide aux victimes.

L'AMD 92 est membre de droit et est représentée par Madame **Leïla LARIK**. Elle souligne l'intérêt de ce comité qui est un lieu de ressources.

Une circulaire du 3 septembre 2021 du Premier Ministre, relative à la gouvernance territoriale en matière de lutte contre les violences conjugales, réaffirme l'engagement du gouvernement et la nécessité d'assurer une coordination efficace et renforcée de la politique de lutte contre les violences conjugales, au niveau local ainsi qu'une meilleure transmission des informations entre les différents acteurs.

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

La réunion des prochains CLAV, en 2022, sera l'occasion d'aborder des thématiques spécifiques (santé, hébergement et logement...).

✓ **Contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles (CLVSS).**

Dans le cadre de la déclinaison locale de la prévention et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, des contrats locaux contre les violences sexistes et sexuelles peuvent être établis au sein de chaque Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Ce contrat local a pour objectif de :

- Favoriser un partage d'informations entre les forces de l'ordre, le parquet, les acteurs du champ sanitaire et social, ainsi que les élus locaux, afin de repérer le plus en amont possible les femmes victimes de violences,
- Améliorer la prise en charge des victimes sur le territoire avec une coordination de tous les moyens existants dans le parcours de la victime,
- Prévenir et agir sur des situations de violences dans leur globalité,
- Permettre un suivi des situations et la reconnaissance du travail de chacun des partenaires.

Au sein du département des Hauts-de-Seine :

- Suresnes : 1^{ère} ville signataire en juillet 2019
- Châtillon : 2^{ème} ville signataire en novembre 2021

Monsieur **Grichka REDJALA** est le référent pour la mise en place de ce dispositif.

Madame **Leïla LARIK** insiste sur la nécessité pour les Élu.e.s de se servir du réseau et de s'appuyer sur l'expérience de ces membres.

✓ **Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.** Créé par le Décret n°2016-1467 du 28 octobre 2016

Cette commission a 2 principaux objectifs :

- Favoriser la cohérence et le développement des politiques de protection et d'assistance en faveur des victimes de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle menées dans le département,
- Rendre un avis auprès du préfet sur les demandes qui lui sont soumises, de mise en place et de renouvellement des parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle.

**Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes**

Elle se déroule soit en commission plénière, soit en commission restreinte.

En France, on estime de 7 000 à 10 000 mineur.e.s qui se prostituent. Au sein du département des Hauts-de-Seine, 40 jeunes sont reconnu.e.s victimes de la prostitution.

L'Éducation nationale a pour projet d'aborder cette question via une mallette pédagogique, en partenariat avec la DTSP 92. Des actions sont également menées par le Conseil Départemental mais également les associations, comme l'Amicale du Nid et le Mouvement du Nid.

98 % des victimes de la prostitution ont un lien avec le proxénétisme.

La question du logement reste une difficulté majeure pour les publics vulnérables dont les femmes victimes de violences conjugales.

✓ **Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA)**

La prise en charge de la personne s'effectue sur orientation judiciaire ou dans le cadre d'une démarche volontaire.

Les modalités d'accompagnement :

- Par des actions de responsabilisations (prise de conscience, groupes de paroles).
- Par un accompagnement adapté et complémentaire (psychologique, accès aux soins, aide à l'hébergement permettant ainsi à la victime de rester dans son logement...).

✓ **Protocole départemental d'action pour le repérage, la protection et l'orientation au sein des maternités des Hauts-de-Seine, des femmes victimes de toutes formes de violences.**

Objectifs :

- Favoriser une coordination entre les différents partenaires et structures :
 - Institutions publiques
 - Collectivités territoriales
 - Organismes et partenaires privés
 - Associations
- Faciliter les procédures de prise en charge,
- Mieux repérer et orienter les femmes victimes de violence.

Des réunions sont régulièrement organisées au niveau local avec les partenaires concernées.

Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d'Honneur des Vignes
Suresnes

Monsieur **Grichka REDJALA** précise qu'il est nécessaire d'établir une cartographie du département de l'ensemble des acteurs afin d'identifier les besoins pour chaque territoire.

Les Élu.e.s confirment que le personnel de la santé peut repérer les victimes de violences. Il est donc indispensable de les intégrer dans les plans d'actions et de prévention.

Monsieur **Grichka REDJALA** souhaite également proposer des axes de travail :

- Politique de la ville
- Santé (URPS) lister l'ensemble des acteurs
- Accès aux Droits
- Hébergements – Logements
- Autonomie économique
- Sport

Un plan d'action local de prévention et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes sera travaillé avec les partenaires en 2022.

Madame **Nassera HAMZA** précise que la commune de Suresnes a mis à disposition de l'Association l'Escale 7 logements. Elle a été aussi la première ville en Ile-de-France à signer un Contrat local de mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles, en juillet 2019. Dans ce cadre, la ville a passé une convention avec l'association l'ESCALE en janvier 2020, pour permettre le relogement de 2 femmes victimes de violence par an, dans le parc social de la ville.

Madame **Gunilla WESTERBERG-DUPUY** précise que l'État doit s'engager au niveau local pour la question de l'hébergement et du logement.

La collectivité locale est proche du terrain et à un niveau de décision qui mérite la confiance de l'État. La ville reste le meilleur échelon pour faire progresser les choses dans le domaine de l'égalité Femmes –Hommes. C'est un vrai défi.

Madame **Leïla LARIK** remercie l'Assemblée pour ces échanges très riches et qui permettent de constater que de nombreuses actions sont menées par les communes. Ces réunions sont une réelle source d'informations.

Elle souhaite également conseiller un ouvrage « Les violences faites aux femmes : aspects juridiques et judiciaires » d'Erick Maurel, Procureur de la République à Nîmes. Ayant pu le contacter, il est disposé à intervenir auprès du réseau dans le cadre d'une conférence.

**Réunion du réseau Égalité Femmes – Hommes
Mercredi 24 novembre 2021
9h30 – 11h30
Salons d’Honneur des Vignes
Suresnes**

La prochaine réunion est planifiée le mercredi 19 janvier 2022 : 9h00 – 12h00 (horaires à finaliser), commune à déterminer (Issy-les-Moulineaux ou Boulogne-Billancourt).

Contact :

Monsieur **Grichka REDJALA**

Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes

Mission ville et cohésion sociale

167/177 avenue Joliot Curie - 92013 NANTERRE Cedex

Tél : 01 40 97 22 36

grichka.redjala@hauts-de-seine.gouv.fr

En pièces-jointes :

- *Rapport de la ville de Suresnes sur les actions menées dans le cadre de l'Égalité.*
- *Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, promue par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) dont la branche française est l'AFCCRE.*
- *3 guides : « Violence au sein du couple », « Violences sexistes et sexuelles au travail », « Viols et agressions sexuelles ».*